



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales
Pôle modernisation et moyens**

Rouen, le 27 mars 2023

Madame la vice-présidente,

Par courrier du 8 mars 2023, vous me sollicitez, en ma qualité d'autorité de tutelle de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Seine Estuaire, en vue de la communication d'une étude réalisée par cette dernière sur l'utilisation du Pont de Normandie par les vélos.

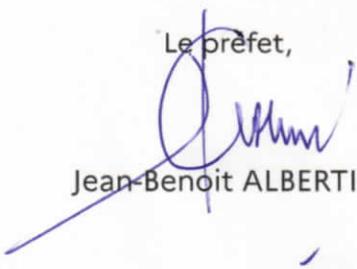
Cette étude n'est pas en possession de mes services et n'entre pas dans la liste des documents de la CCI dont la transmission est obligatoire à l'autorité de tutelle en application de l'article R 712-7 du code du commerce.

Ainsi, je ne peux donner une suite favorable à votre demande.

Par ailleurs, je constate que vous avez saisi la commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Son avis éclairé permettra de donner une issue à ce litige.

Je vous prie d'agréer, Madame la vice-présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,


Jean-Benoit ALBERTINI

**Association française pour le développement
des véloroutes et voies vertes (AFD3V)**
41 place du général de Gaulle
60100 CREIL

Préfecture de la région Normandie
7 place de la Madeleine – CS16036 – 76036 ROUEN CEDEX
Tél : 02 32 76 51 42
Courriel : amelie.cretien@normandie.gouv.fr
Site internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie>